

FORMULAIRE D'ATTRIBUTION D'UN NUMAGRIT

Vous ne cédez pas de miel à un tiers : il vous appartient de demander un NUMAGRIT auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Vosges.

Nom (1)	
Nom de jeune fille	
Prénom	
Date et lieu de naissance	
Nationalité	
Lieu et pays de naissance	
Adresse :	rue
	Lieudit
	Commune
	Code postal
Date :	Signature de l'apiculteur :

(1) Joindre impérativement une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou permis de conduire)

ATTENTION :

En l'absence de SIRET ou de NUMAGRIT, votre déclaration de détention et d'emplacement de rucher (CERFA n° 13995*01) ne pourra pas être enregistrée.